

FORMATION PROFESSIONNELLE

LE METIER : OUVRIER / OUVRIERE EN EXPLOITATION HORTICOLE

L'ouvrier / ouvrière en exploitation horticole travaille sous la responsabilité d'un patron / patronne ou d'un / d'une chef d'équipe et exécute diverses interventions sur la base de consignes reçues. Son lieu de travail est une entreprise qui produit et / ou commercialise des plantes (pépinière ou autre).

Il doit être capable de :

- Maîtriser les gestes techniques propres aux différentes interventions sur les végétaux ;
- Avoir une connaissance de la physiologie des plantes et de la nomenclature ;
- Être motivé(e) et capable d'assumer sa formation permanente ;
- Avoir conscience qu'il/qu'elle fait partie d'une entreprise, de travailler en équipe ;
- Avoir le sens de l'observation permanente afin de déceler rapidement les problèmes qui gênent le développement des plantes ;
- Pouvoir agir, par l'utilisation de ses acquis, face à une situation, un problème ;
- S'adapter aux contraintes du métier ;
- Participer à la protection de l'environnement et respecter le végétal ;
- Respecter les règles de sécurité.

<u>Formation générale</u>			
	Mathématiques	3	H/semaine
	Français	3	H/semaine
	Sciences, sciences humaines, informatique	1	H/semaine
<u>Formation technique</u>			
	Nomenclature	1	H/semaine
	Technique du métier	3	H/semaine
	Pratique professionnelle	4	H/semaine
	Stages	24	H/semaine